



FÉDÉRATION FRANÇAISE  
D'ÉQUITATION

# L'ÉQUITATION EN FRANCE ET EN EUROPE

N°7 • DÉCEMBRE 2017

Lettre d'information relative à l'actualité française et européenne pour la filière équestre.

## EDITO DU PRÉSIDENT

*Développons notre sport, développons nos territoires*



© FFE/PSV

Le poney-club et centre équestre à la française est un modèle unique au monde. Les cavaliers peuvent pratiquer l'équitation, au sein des structures équestres, à un moindre coût grâce au partage de la cavalerie, des infrastructures et de l'enseignement. Cela a permis à l'équitation en France d'être accessible au plus grand nombre. Cette organisation originale fait de la Fédération Française d'Équitation (FFE) l'une des premières Fédérations Olympiques sportives en France. Elle rassemble plus de 9 000 groupements équestres et 1 million de pratiquants dont 80% de cavalières. Au titre de sa délégation de service public délivrée par le Ministère des Sports, la FFE a pour mission de développer les pratiques, les formations et les compétitions sportives équestres. La FFE travaille en étroite collaboration avec ses partenaires européens à travers la Fédération équestre européenne (EEF – European Equestrian Federation) et ses homologues internationaux à travers la Fédération Equestre Internationale (FEI) et la Fédération Internationale de Tourisme Equestre (FITE).

Après l'or et l'argent aux Jeux Olympiques et Paralympiques de Rio en 2016, la désignation de Paris comme ville hôte des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 peut être de bon augure pour le développement de notre sport. Parmi les conditions de réussite, figurent bien sûr la pérennité des infrastructures qui seront construites ou aménagées pour l'occasion, mais aussi la volonté politique d'accompagner véritablement le développement de la pratique sportive au sein des Fédérations. Pour que ces Jeux se concrétisent aussi dans la pratique du sport, toutes les conditions

doivent être réunies pour que nos activités puissent se développer dans l'ensemble de nos régions et soient rendues les plus accessibles possibles pour nos concitoyens, valides ou souffrant de handicap. Ainsi, la vitalité économique des poney-clubs et centres équestres, conditionnée par l'environnement social et fiscal dans lequel ils évoluent, est décisive. La proposition de la Commission européenne portant sur la politique des taux de TVA et devant intervenir dans les prochaines semaines, demeure un enjeu majeur pour le dynamisme de l'équitation en France, et à travers elle l'emploi et l'animation des territoires ruraux.

**Serge Lecomte,**  
**Président de la FFE.**

## RENCONTRE ENTRE PARLEMENTAIRES ET REPRÉSENTANTS DE LA FILIÈRE ÉQUINE

*Une TVA adaptée, préoccupation commune des acteurs de la filière équine*

À l'invitation de la Sénatrice Anne-Catherine LOISIER, une rencontre s'est tenue, jeudi 12 octobre, entre des parlementaires et les représentants de la FFE et des sociétés mères de courses au Centre international d'entraînement de Grosbois (94). Cette réunion avait vocation à sensibiliser les députés et sénateurs et leur équipe, sur les diversités des activités liées au cheval, leur qualité et leur importance économique. Après avoir mis en lumière l'excellence de la filière équine et les difficultés économiques auxquelles font face

ses acteurs, Anne-Catherine LOISIER a développé des sujets d'actualité et principalement la révision de la directive TVA et la politique des paris hippiques et des jeux.

A cette occasion, aux côtés des responsables des autres sociétés mères, Serge LECOMTE a présenté la Fédération et les spécificités des activités qu'elle développe à travers les poney-clubs et centres équestres de France. Le caractère transversal et l'interconnexion entre les différentes « familles » du cheval ont été particulièrement soulignés.





Relevant le caractère exceptionnel du modèle équestre et hippique en France, Serge LECOMTE a insisté sur le caractère agricole des petites entreprises qui constituent le monde du cheval. Rappelant l'autonomie des établissements équestres et l'absence d'incidence des installations équestres sur les finances des collectivités locales, Serge LECOMTE a relevé que l'équitation permet de transmettre le goût du cheval, attachement culturel nécessaire à l'ensemble des acteurs. Concernant la révision de la Directive TVA, il a été rappelé que la Commission européenne avait présenté deux options dans son Plan d'Action d'avril 2016 portant sur une révision de la liste

de biens et services pouvant bénéficier de taux réduits ou accorder plus de flexibilité aux Etats-membres dans leur politique de taux de TVA.

La proposition de la Commission européenne devant être présentée dans les prochaines semaines, il reviendra au Conseil, réunissant les Ministres de l'Economie des 28 Etats-membres, de décider à l'unanimité de cette réforme de la TVA puis au Gouvernement français de la mettre en œuvre. Serge LECOMTE a appelé à l'adoption d'une fiscalité adaptée, mentionnant l'importance de ce sujet pour les poney-clubs et centres équestres. A l'issue de ces échanges, les parlementaires ont visité le centre d'entraînement de Grosbois et ses installations.

## DES PARLEMENTAIRES À LA DÉCOUVERTE DU PONEY-CLUB !

*Echanges sur le modèle français de « cheval partagé » et les difficultés rencontrées par les professionnels*

Quelques semaines après la Semaine européenne du sport, avec le parrainage de Madame Anne SANDER, Députée au Parlement européen (Euro-circonscription Est), la FFE a organisé le 15 novembre la visite d'un poney-club en présence de Madame Angélique DELAHAYE et Monsieur Jean-Paul DENANOT, Parlementaires européens élus dans la circonscription Massif Central - Centre et de Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Conseillère départementale du Bas-Rhin en charge du sport, de Monsieur Jean-Pascal JOBST, président du Comité régional d'équitation et de Madame Solange PANNETIER, présidente du Comité départemental d'équitation du Bas-Rhin. Cette rencontre a eu lieu au Poney-club et Centre équestre de la Bruche, situé à Lingolsheim, en périphérie de Strasbourg et dirigé par Madame Christiane WURTZ.

Après la découverte des activités proposées aux jeunes cavaliers en ce mercredi après-midi, la dirigeante et Frédéric BOUIX, délégué général de la FFE, ont présenté la spécificité du modèle français de « cheval partagé » qui permet de rendre accessible l'équitation grâce à une mutualisation de la cavalerie, des installations et de l'enseignement. Ce modèle peu répandu en Europe et dans le monde est axé, au travers d'activités ludiques, sur la transmission de valeurs éducatives au contact du poney. Dernière ferme dans la ville, ce poney-club demeure, à l'image

de beaucoup d'autres, une parenthèse de nature pour les pratiquants.

Afin de préserver ce modèle d'équitation, générateur en France de 35 000 emplois directs et d'un milliard d'euros de chiffre d'affaires annuel, les échanges ont porté sur les préoccupations des professionnels du secteur, parmi lesquelles la TVA, les conséquences des rythmes scolaires sur la pratique sportive et la nécessité de lever les obstacles nationaux et européens au développement des activités équestres.





## SYNERGIE ENTRE LE TOURISME ÉQUESTRE ET LES SPORTS ÉQUESTRES

*Memorandum of Understanding (MoU) entre la Fédération Internationale de Tourisme Équestre (FITE) et la Fédération Équestre Internationale (FEI)*

La Fédération équestre internationale, l'organe mondial de gouvernance des sports équestres, et la Fédération Internationale de Tourisme Équestre (FITE) ont élargi leur coopération en signant un Memorandum of Understanding (MoU).

Selon Ingmar de VOS, Président de la FEI, la signature de ce MoU est une étape vers une collaboration plus étroite avec la FITE avec qui, selon lui, la FEI partage les mêmes valeurs quant au bien-être animal et à l'équitation. Le Président de la FITE, Frédéric BOUIX, a ajouté que «La signature de ce Protocole est une marque de confiance de la FEI envers notre Fédération et nous sommes honorés de cette nouvelle collaboration qui crée une vraie

synergie entre les différents acteurs du monde équestre».

En effet, la signature de ce MoU bénéficie aux deux organisations. Pour la FEI, c'est l'occasion de formaliser ses relations avec la FITE, de lui donner plus de visibilité au sein des fédérations nationales et de soutenir le développement de disciplines équestres. Pour la FITE, cela facilitera la gestion sportive des cavaliers et des chevaux en lien avec les fédérations nationales, la lutte contre le dopage et la gestion des questions sanitaires puisqu'elle pourra s'appuyer sur les normes de la FEI lors de l'organisation des compétitions de TREC et d'Équitations de travail, culturelles et traditionnelles.

## PREMIERS PAS DES MOUSQUETAIRES SUR LA ROUTE EUROPÉENNE D'ARTAGNAN

*Inauguration du premier itinéraire équestre européen les 7, 8 et 9 juillet 2017 à Chantilly*

La Route européenne d'Artagnan, premier itinéraire équestre transnational sur les traces de l'illustre mousquetaire a été inaugurée officiellement le 9 juillet devant le Château de Chantilly, en présence d'Alain LIBEROS, Président fondateur de l'Association européenne Route d'Artagnan, de Frédéric BOUIX, délégué général de la FFE et président de la Fédération Internationale de Tourisme Équestre, de Manoëlle MARTIN, Vice-présidente du Conseil régional des Hauts-de-France et d'Éric WOERTH, conseiller municipal de Chantilly et député de l'Oise.

Accueillis par la ville de Chantilly sur le site du Polo Club pendant 3 jours, 150 participants de tous horizons (Belgique, Danemark, Italie ou encore Allemagne) ont multiplié les activités, concoctées avec soin par le Comité d'organisation (Comités régionaux d'équitation et de Tourisme équestre de Picardie, Comité départemental de Tourisme Équestre de l'Oise, avec le soutien des collectivités locales): visite du Musée vivant du cheval de Chantilly, spectacle inédit aux Grandes Écuries, randonnée balisée Route européenne d'Artagnan en forêt de Chantilly et représentation d'escrime artistique au Château de Lamorlaye.

Cette inauguration officielle à Chantilly était à l'image de la Route européenne d'Artagnan: une expérience équestre et culturelle de qualité pour tous les adeptes de tourisme équestre, en Europe et au-delà.

Dans une dynamique d'amélioration de cette expérience, une conférence de dissémination s'est tenue le 22 septembre 2018 à Auch (Gers), sous l'égide de la FFE et réunissant l'ensemble des 12 partenaires publics et privés européens de 6 pays différents. Cette conférence avait pour objet de présenter les principaux retours d'expérience et perspectives tirés de la mise en œuvre du projet de la Route d'Artagnan.





## RENCONTRES ÉQUINES AU PARLEMENT EUROPÉEN

*Échanges sur les projets et les enjeux européens pour la filière équine*

**A** l'initiative des parlementaires européens Jean ARTHUIS et Hilde VAUTMANS et de l'EHN (European Horse Network), deux rencontres se sont déroulées au Parlement européen au cours desquelles ont été abordés le tourisme équestre, l'innovation dans le sport équestre et le commerce du cheval en Europe.

La réunion du 13 juillet au Parlement européen a été l'occasion de présenter les enjeux et les perspectives de développement du tourisme équestre européen en présence d'eurodéputés et de représentants de la filière équine, dont Frédéric BOUIX, Président de la Fédération Internationale du Tourisme Équestre (FITE) et délégué général de la FFE.

Hilde VAUTMANS, eurodéputée belge, a introduit la discussion en rappelant la nécessité d'une collaboration européenne afin d'améliorer le cadre normatif. Elle s'est également réjouie de la mise en place de la Route européenne d'Artagnan<sup>1</sup>, premier itinéraire équestre européen, long de 4000 kilomètres et traversant six États.

De son côté, Julie GIRLING, eurodéputée britannique et rapporteure de la résolution sur la propriété responsable et les soins des équidés<sup>2</sup>, a suggéré d'inclure le tourisme équestre dans une Charte européenne du tourisme pour faire en sorte d'harmoniser les diplômes des accompagnateurs de tourisme équestre. Elle a également encouragé la mise à disposition des lignes directrices dans les langues de l'Union européenne.

Puisque le tourisme équestre revêt par nature un caractère transfrontalier, les intervenants ont relevé plusieurs points nécessitant une coopération européenne afin de répondre aux défis posés au tourisme équestre et d'accroître sa visibilité.

Frédéric BOUIX a ainsi regretté l'existence de contraintes techniques et administratives qui font obstacle à la libre circulation des chevaux dans l'Union européenne. Ces contraintes peuvent être levées grâce à des initiatives transnationales. Tel est le cas avec le Mémoire d'accord entre les services vétérinaires belges, néerlandais,

luxembourgeois et français, entré en vigueur le 1er juin 2017, qui simplifie les contrôles sanitaires et les démarches administratives.

Le Président de la FITE a fait part de son ambition de créer un vaste réseau européen d'itinérance équestre, baptisé « Eurocheval », à l'instar du réseau « Eurovélo ».

Le tourisme équestre partage des valeurs avec le développement durable, ainsi que l'a souligné Valentino IZZO, membre de l'Unité « Tourisme » de la Commission européenne.

De son côté, le Secrétaire général de la Fédération européenne et méditerranéenne des courses, Paull KAHN, a présenté un projet visant à organiser des courses sur les plages durant l'été pour promouvoir cette activité et toucher de nouveaux publics dans de nouveaux territoires.

Le 7 novembre dernier, les initiatives visant à dynamiser le sport équestre européen ont été présentées notamment par un représentant de la FEI en ce qui concerne la construction et la maintenance des installations sportives tout en réduisant l'impact environnemental, l'Académie Young Riders, et les moyens d'attirer de nouveaux publics dans les sports équestres. Lors de cette table ronde, Frédéric BOUIX a appelé de ses vœux la levée des obstacles administratifs qui pourrait permettre de faciliter la mobilité des chevaux pour les activités sportives et le tourisme équestre notamment. Dans le cadre de la seconde table ronde, les contraintes et les incertitudes liées notamment au Brexit ont été présentées ainsi que les enjeux liés à l'avenir de la PAC ou encore à l'évolution du droit de la vente, thématiques d'actualité.

Jean ARTHUIS a suggéré de réaliser un inventaire des obstacles, quels que soient leur nature, limitant ou perturbant la mobilité des équidés en Europe. Ce travail sera présenté lors de la prochaine réunion du groupe d'amitié « Cheval » du Parlement européen.

<sup>1</sup> [www.route-dartagnan.eu/](http://www.route-dartagnan.eu/)

<sup>2</sup> Résolution du Parlement européen du 14 mars 2017 sur la propriété responsable et les soins des équidés (2016/2078(INI))





## GENERALI OPEN DE FRANCE 2017

*Une fête sportive au Parc Équestre Fédéral*

**D**u 8 au 16 puis du 22 au 30 juillet 2017 se sont déroulés les championnats de France d'équitation Poneys et Clubs au Parc fédéral équestre de Lamotte-Beuvron (41), accueillant 7 005 cavaliers engagés et 1 490 clubs différents.

Répartis en deux championnats de 9 jours chacun, le Generali Open de France attire près de 25 000 visiteurs par jour au Parc équestre fédéral à Lamotte-Beuvron (41). Le Generali Open de France, rendez-vous sportif et festif annuel, réunit près de 16 000 cavaliers venus de toute la France. Comme chaque année depuis 23 ans, la manifestation réserve son lot de sport, d'émotions et d'animations qui font d'elle un évènement incontournable.

Madame Jacqueline GOURAULT, Ministre auprès du Ministre d'Etat, Ministre de l'Intérieur a pu découvrir les installations sportives présentes sur le parc fédéral et l'accueil des cavaliers et visiteurs lors de cette manifestation dans cette

région dont elle est originaire.

De même, Monsieur Nicolas PERRUCHOT, Président du Conseil Départemental du Loir-et-Cher et Monsieur Guillaume PELTIER, Député de la 2e circonscription du Loir-et-Cher ont pu mesurer l'engouement que représente cette manifestation pour leur département et bien au-delà. Madame Fadila KHATTABI, Députée de Côte d'Or et Monsieur Patrice MARTIN-LALANDE, ancien Député-Maire de Lamotte-Beuvron ont également été reçus. A l'occasion de sa visite, Madame Malika CHERRIERE, Conseillère régionale de Normandie, déléguée à la filière équine a pu échanger sur l'organisation de la Fédération, des sports équestres et des relations avec d'autres acteurs du secteur cheval.

Les épreuves de ces championnats constituent un véritable aboutissement du projet sportif des cavaliers qui s'entraînent à cette fin toute l'année. L'attractivité de ces championnats s'explique aussi par la diversité des disciplines proposées – 15 parmi les 28 disciplines reconnues par la FFE – et des modalités de compétition.

Le Generali Open de France ouvre également ses portes au-delà des frontières métropolitaines. En effet, les finales du championnat de France Poneys ont permis la sélection des athlètes concourant aux championnats d'Europe Poneys dans les trois disciplines équestres olympiques : dressage, concours complet et saut d'obstacles. Le Mondial des clubs est une compétition amicale internationale qui a réuni plus de 12 nations étrangères venues du monde entier. Rendez-vous est pris pour l'édition 2018 des Championnats de France du 7 au 15 juillet (Poneys) puis du 21 au 29 juillet (Clubs).



## RENTRÉE SOUS LE SIGNE DU SPORT

*Promotion de l'activité physique avec la 28ème Journée du Cheval, Sentez-Vous Sport et la Semaine européenne du sport*

**C**omme chaque année depuis 28 ans, la Journée du Cheval s'est déroulée en septembre en s'intégrant dans le cadre de la Semaine européenne du Sport promue par la Commission européenne et de l'évènement Sentez-Vous Sport organisé par le Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF).

1601 poney-clubs et centres équestres ont ouvert leurs portes le temps d'un week-end en septembre. Petits et grands ont pu (re)découvrir les joies d'être

à cheval : baptême à poney, à cheval ou en attelage, promenades, animations et spectacles équestres ou encore la visite des installations.

Dans le cadre de la Semaine européenne du sport dont l'objectif est de promouvoir l'activité sportive et ses bienfaits, le CNOSF a organisé le 23 septembre 2017 un Village Sentez-Vous Sport au Parc de la Villette (19e), où la FFE a animé un stand. Ce fut l'occasion pour les novices de s'initier gratuitement à l'équitation ainsi qu'à une trentaine d'autres sports.





## FORUM DES ITINÉRAIRES CULTURELS EUROPÉENS

### *Echanges d'expériences*

La FFE et la FITE ont participé au 7e Forum des Itinéraires culturels européens, du 27 au 29 septembre à Lucca (Italie). Organisé par le Conseil de l'Europe, ce rassemblement regroupe les coordinateurs de projets candidats à la labellisation et les gestionnaires d'itinéraires labellisés. La Route européenne d'Artagnan, premier itinéraire équestre transnational mis en œuvre par un Consortium mené par la FFE, se portera en effet candidate à la certification « Itinéraire culturel européen ». Cette reconnaissance du Conseil de l'Europe fait partie de la stratégie de développement de la Route européenne d'Artagnan pour 2018-2020.

Ce rendez-vous, riche d'échanges d'expériences et de bonnes pratiques, constitue ainsi un atout pour l'élaboration de la candidature à la labellisation « Itinéraire culturel européen ». Par ailleurs, la FFE souhaite que les projets valorisés par le label fédéral « Grand itinéraire équestre » puissent candidater à la certification « Itinéraire culturel européen ». En concordance avec la volonté de l'Institut européen des itinéraires culturels de diversifier davantage les thématiques abordées et celle de la FITE de faire rayonner les itinéraires équestres thématiques

au niveau européen et international, un objectif de travail commun est de pouvoir proposer des déclinaisons équestres aux 33 Itinéraires culturels européens reconnus par le Conseil de l'Europe.

Pour la première fois, le Forum donnait cette année la parole aux projets candidats à la certification « Itinéraire culturel européen ». Une vingtaine de coordinateurs ont ainsi présenté les travaux préparatoires mis en œuvre par leurs réseaux de partenaires. La FFE avait été sélectionnée pour présenter la Route européenne d'Artagnan, le vendredi 29 septembre. Lors de son intervention, la FITE a illustré concrètement des atouts du tourisme équestre, dans le cadre d'un atelier intitulé « Patrimoine culturel et tourisme durable : participation démocratique, développement local et accessibilité ».

La participation active de la FFE et de la FITE a contribué à promouvoir auprès des acteurs européens du tourisme et du patrimoine, les atouts de l'équitation, leurs rôles ainsi que la contribution du tourisme équestre au développement des territoires.

## RETROUVEZ NOUS

*Vous pourrez découvrir la FFE à l'occasion des prochains grands rendez-vous :*

### **- Congrès FFE Poney**

Dans le cadre de Cheval Passion les 18 et 19 janvier 2018 à Avignon;

### **- Salon International de l'Agriculture de Paris**

Du 24 février et 4 mars 2017 - pavillon 2.1.

### POUR TOUTE INFORMATION

Fédération Française d'Équitation  
Parc équestre fédéral - 41600 Lamotte Beuvron

### **Affaires européennes**

Catherine Bonnichon - de Rancourt / +33 (0)2 54 94 61 14 / [lettre.institutionnelle@ffe.com](mailto:lettre.institutionnelle@ffe.com)

### **Service Communication**

+33 (0)2 54 94 46 70 / [communication@ffe.com](mailto:communication@ffe.com)

